



Commune d'Eysins

Préavis municipal n°22/23

Au Conseil communal

Concernant : Le budget 2024

Délégué municipal :

Monsieur Jérôme Bortolotti, Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Conformément aux dispositions de :

1. l'article 4 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956,
2. les articles 16 et 83 du règlement du Conseil Communal du 11 décembre 2013,
3. les articles 5 à 8 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979,

La Municipalité soumet le budget 2024 à votre approbation. Il a été approuvé par la Municipalité le 6 novembre 2023 et tient compte des informations disponibles à cette date.

Conformément à l'article 18 de la LC et l'article 88 du règlement du Conseil communal, le plan des dépenses d'investissements annexé à ce préavis est présenté au Conseil communal; il n'est pas soumis au vote.

Péréquation intercommunale et facture sociale :

La péréquation intercommunale, la participation à la cohésion sociale du canton (anciennement « facture sociale ») et la facture policière du canton représentent CHF 10'861'029.- sur CHF 16'560'366.65.- de dépenses budgétées, soit le 65.6% de nos charges.

Ce montant a été évalué en fonction des prévisions de recettes fiscales retenues dans ce budget. Dans le cas où nos prévisions s'avèreraient trop optimistes, notre charge péréquative serait proportionnellement moins lourde.

Comme il était précisé dans la présentation du budget 2023, au fil du temps, le poids de la péréquation est devenu si important, si disproportionné, qu'il porte atteinte à l'autonomie communale.

La simulation de la nouvelle péréquation, qui entrera en vigueur en 2025, montre une tendance favorable pour notre Commune. Cette simulation établie sur les données 2022 fait ressortir une diminution de notre charge péréquative de 6%, ceci est à considérer avec prudence.

Vous trouverez ci-dessous les commentaires relatifs au budget 2024 porté en annexe.

1. Administration générale

Administration

- Pour tenir compte de l'augmentation de la population, le compte 110.310.0 a été augmenté de CHF 8'000.-.
- Le compte 110.311.0 a été augmenté de CHF 30'000.- pour tenir compte de : remplacement de l'actuel pilier public (environ CHF 15'000.- + électricité + socles pour pieds), aménagement des bureaux de l'administration accueillant les membres supplémentaires, installation d'étagères mobiles type compactus dans le sous-sol pour remplacer les vieilles armoires (CHF 10'962.-).
- Augmentation de CHF 2'000.- du compte 110.317.0 pour tenir compte de l'accroissement de la population.

- Les honoraires archivistes (compte 110.318.1) subissent une augmentation conséquente relative à : l'archivage des documents conservés en Salle de Municipalité (CHF 7'200.- HT), la maintenance annuelle des archives communales (CHF 6'480.- HT) et la mise en conformité de la Loi sur l'archivage (LArch) et aux normes archivistiques des archives (CHF 21'600.-).
- Selon le budget communiqué par l'AIAB, la participation augmente à CHF 201'105.-.

Service du personnel

- Compte tenu de l'évolution des besoins au sein de l'administration communale, la Municipalité a engagé une nouvelle secrétaire municipale (pour remplacer Mme Mascini) ainsi qu'un secrétaire municipal adjoint. Les salaires des employés communaux ont été aussi revalorisés. Par conséquent, les diverses charges afférentes augmentent également.
- En outre, le compte 130.309.0 a été majoré de CHF 1'500.- pour prévoir des cours pour les nouveaux employés.

Transports publics

- Selon le préavis 18/2023 accepté lors du conseil communal du 20 septembre 2023, un nouveau compte (180.331.0) apparaît pour intégrer l'amortissement du fonds régional de mobilité.
- La participation sur le déficit des transports publics (compte 180.351.0) augmente à CHF 116'700.-.
- Lors du dernier Conseil communal, la nouvelle offre pour la ligne 815 sur le trajet Nyon-Fléchère Nord avec 20 courses supplémentaires aux heures de pointe a été présentée (CHF 69'000.- à charge de la commune d'Eysins), ce qui explique l'augmentation conséquente du compte 180.352.0.

Informatique

- Le compte 190.311.0 englobe le changement du serveur (CHF 12'000.-).
- Comme expliqué lors du dernier Conseil, la commune d'Eysins investit dans un nouveau site internet en collaboration avec la société Innovative Web dont une partie sera déjà payée en 2023. Le solde sera réglé en 2024 (voir compte 190.318.0). À compter de 2024, le compte 190.315.0 intègre la maintenance du site internet régie par Innovative Web (CHF 3'900.-).

2. Finances

Impôts

- Depuis 2022, nos recettes fiscales montrent une certaine stabilité. Selon l'Administration cantonale des impôts (ACI), la situation des taxations fiscales au 30 septembre 2023 indique un recouvrement de 119% du budget 2023, la situation de l'année 2022 à la même époque était de 98.4%.
- Cette augmentation 2023 provient principalement des impôts personnes morales, ainsi nous avons ajusté les prévisions en conséquence.

Service financier

- Un montant de CHF 100'000.- a été porté au budget pour couvrir la charge d'intérêts du financement de l'achat de la parcelle 71 à Eysins.
- Les montants de la péréquation ont été adaptés à nos prévisions de recettes fiscales comme expliqué ci-dessus.
- L'évaluation de la participation du canton RIE III nous a été communiquée par l'Etat.

3. Domaines et bâtiments

Bâtiment administratif

- En prévision de l'augmentation du coût de l'électricité pour 2024, le compte 350.312.0 passe à CHF 2'500.-.
- Le compte 350.314.0 est réhaussé à CHF 25'000.- car divers travaux sont à prévoir au sein de l'Administration :
 - changement de la porte arrière donnant sur la cour ;
 - installation du nouveau serveur au sous-sol ;
 - déplacement du bureau du Syndic avec montage d'une paroi vitrée ;
 - création d'une paroi confidentielle pour le contrôle des habitants ;
 - changement du frigo dans la salle du Conseil communal ;
 - et création d'un meuble pour le stockage du papier.

Ecoles – Grande Salle

- Le compte 351.311.0 subit une augmentation relative l'obtention d'une marge plus importante pour l'achat de matériel pour les écoles (essuie-mains, etc.), car le budget actuel est trop serré.
- Le compte 351.311.1 tient compte du remplacement de l'actuelle friteuse et du four.
- Comme cité précédemment, le compte 351.312.0 est augmenté pour prendre en considération la future hausse de l'électricité.
- Le compte 351.314.1 demeure à CHF 32'000.- car les stores de l'UAPE devront être remplacés.
- Selon les dépenses actuelles 2023 et les comptes 2022, le compte 351.314.0 est réduit à CHF 10'000.-.
- Le budget de l'entretien de la chaufferie (compte 351.314.2) est réhaussé à CHF 8'000.-, en raison des réparations/réglages à prévoir par Thermex suite à plusieurs dysfonctionnements.

Bâtiment Le Molard

- Comme cité précédemment, le compte 352.312.0 est augmenté pour prendre en considération la future hausse de l'électricité.

Temple

- Comme cité précédemment, le compte 353.312.0 est augmenté pour prendre en considération la future hausse de l'électricité.

Bâtiments commerciaux

- Un contrôle OIBT est à prévoir en 2024 pour le local de la Voirie (compte 354.314.1).
- Le compte 354.318.0 est augmenté selon le budget reçu de la régie Burnier.

Bâtiment Rossellat

- Comme cité précédemment, le compte 355.312.0 est augmenté pour prendre en considération la future hausse de l'électricité.
- Le compte 355.318.0 est augmenté selon le budget reçu de la régie Burnier.

Bâtiment La Laiterie

- Comme cité précédemment, le compte 356.312.0 est augmenté pour prendre en considération la future hausse de l'électricité.
- L'entretien du bâtiment (compte 356.314.1) et les honoraires (compte 356.318.0) sont réhaussés selon le budget reçu de la régie Burnier, à respectivement CHF 22'100.- et CHF 9'000.-.

4. Travaux

Service technique

- Les coûts liés au STI ont passablement augmenté, ce qui explique la hausse du compte 410.318.2 à CHF 9'000.-.

Routes et chemins

- Le budget 2024 du compte 430.311.0 est doublé à CHF 10'000, puisque certaines structures sont à revoir :
 - supports de drapeaux,
 - nouvelles poubelles,
 - bancs au Petit-Eysins et au chemin Sous Cor à remplacer.
- L'entretien des routes et des chemins va subir une augmentation conséquente en 2024 (compte 430.314.0) pour permettre :
 - la rénovation du passage à niveau de l'Aiselet (CHF 200'000.- dont environ CHF 100'000.- pris en charge par le canton) ;
 - l'aménagement d'un trottoir sur la route de Signy RC 15 entre Cytiva et le pont sous l'autoroute (CHF 60'000.-) ;
 - les réparations courantes annuelles. Des préavis suivront concernant la rénovation de l'éclairage public et l'aménagement de la rue de L'Église à la hauteur du temple.

Espaces verts

- Il sera nécessaire de procéder à la réfection de 2 places de jeux, notamment pour remplacer 2 plateaux en bois, le treillis, etc. (compte 440.311.0).
- Afin de garantir un niveau d'entretien digne d'une commune comme Eysins, le compte 440.314.0 a été réhaussé à CHF 25'000.- permettant aussi la pose de barrières fixes et définitives devant l'UAPE (CHF 18'000.-).

Ordures ménagères

- Le compte 451.314.0 relatif à l'entretien de la déchetterie est augmenté à CHF 103'660.90.- car les rétrocessions relatives aux ventes de papier, PET, fer/alu ont diminué.

Réseaux d'égouts et d'épuration

- La participation pour l'AEB augmente de plus de CHF 10'000.- (compte 460.352.0) selon budget reçu.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire

- Selon le budget de l'AEE, les parts à charges de l'association intercommunale (compte 510.352.0) augmentent légèrement à CHF 658'700.-. Ce nombre englobe également la répartition des transports.

Enseignement secondaire

- Selon le budget de l'AEE, les parts à charges de l'AEE diminuent à CHF 632'000.- (comptes 520.352.0 et 520.352.1).

6. Police

Corps de police

- Selon les factures cantonales et le budget reçus, le compte 610.351.0 relatif à la police vaudoise s'établit à CHF 435'460.-.

Service des inhumations

- Des travaux de désaffectation de certaines tombes sont à prévoir en 2024, d'où la hausse du compte 640.314.0 à CHF 10'000.-.
- Divers travaux d'aménagement seront aussi à réaliser en 2024, notamment pour le renforcement du talus avec des bacs et la création d'un escalier (compte 640.314.1).
- Le but est d'effectuer l'intégralité des travaux au même moment, soit l'année prochaine.

Défense contre l'incendie

- Le budget du SDIS – Dôle pour le service intercommunal du feu (compte 650.352.0) diminue à CHF 73'200.-.

Protection civile

- Selon le budget reçu de l'ORPC Nyon, le compte 660.352.0 s'élèvera à CHF 39'500.- en 2024 (légère hausse).

7. Sécurité sociale

Prévoyance sociale

- Selon les acomptes 2024 des péréquations et les factures cantonales, la part versée au canton sera de CHF 6'422'933.- (compte 720.351.0).
- Le budget de la convention intercommunale pour l'accueil de la petite enfance diminue à CHF 466'200.- (compte 720.352.0) selon le budget de l'AEE.
- Le budget pour l'association régionale de l'action sociale diminue à CHF 7'000.- (compte 720.365.2) car certains éléments sont repris par le canton.

8. Synthèse

Malgré une hausse de nombreuses charges relatives à la mise à niveau de notre commune par rapport au budget 2023 (CHF 14'594'476.-), le budget 2024 (CHF 16'560'366.65.-) est relativement stable par rapport aux comptes 2022 (CHF 17'254'234.64.-). Il présente un excédent de charges de CHF 184'903.-.

Les recettes fiscales budgétées pour 2024 (CHF 13'551'000.-) ont été réévaluées en fonction de celles effectives de 2022 (CHF 14'446'081.06.-).

La situation financière de la commune est bonne : faible endettement et bonne capacité d'autofinancement.

COMMUNE D'EYSINS

Planning des investissements 2022-2026

06/2021 Plafond d'endettement 2021-2026

22 500 000.00 brut

N°	Intitulé	2022	2023	2024	2025	2026
34/2021	Préavis 34 achat camion électrique	45 300.00				
02/2021	Aménagement route Petit Eysins RDU secteur Eysins	957 000.00		300 000.00	200 000.00	2 500 000.00
07/2022	Rénovation 5 classes école	90 000.00				
	Réno. Rte de Nyon + mobilité douce + éclairage		100 000.00			
	Création d'une passage pour la mobilité douce sur le pont de la route de Crans + Création d'un trottoir avant le pont + Aménagement piétonnier après le pont			20 000.00	200 000.00	
	Rénovation de la route de Signy entre le rond point de la route de Crassier et la rue de l'église			150 000.00		
	Réfection de l'îlot entre la route de Crans et la Grand Rue		30 000.00			
	Création d'un passage sécurisé (passerelle) à Petit Eysins permettant de traverser la route de Signy pour rejoindre l'arrêt de Bus		30 000.00	70 000.00		
	Aménagement des locaux du IOTA pour création du nouveau local pour les associations locales		80 000.00			
	Aménagement des locaux du IOTA pour location commerce		450 000.00			
	Rénovation du terrain de Basket et aménagements des abords		80 000.00			
	Mise en place d'un système de GED / Mise à Jour du système informatique y compris amélioration des mesures de cybersécurité		50 000.00			
	Remplacement des éclairages publics qui ne sont pas encore équipés de LED par des éclairages à basse consommation énergétique		100 000.00			
	Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux (église)			10 000.00	50 000.00	
		1 092 300.00	920 000.00	750 000.00	250 000.00	2 500 000.00

Total 2021-2026

5 512 300.00

294 891.00 33/2020

5 807 191.00